



**TIV - Opposition à l'utilisation de matériel corporel humain résiduel et/ou de données cliniques pour la recherche et le développement scientifique**

En tant que patient, vous contribuez directement à faire avancer la recherche médicale. En effet, il est possible qu'au cours d'une prise en charge médicale, vous soyez soumis à un prélèvement de cellules ou de tissu ou de liquides biologiques (par exemple à l'occasion d'une endoscopie, d'une prise de sang, d'une intervention chirurgicale...).

Ce prélèvement est ensuite adressé aux laboratoires d'analyses du CHU Tivoli à des fins de diagnostic (laboratoire de biologie clinique, laboratoire d'anatomo-pathologie). Il se peut qu'après analyse, il reste du « matériel » non utilisé. Ce matériel résiduel<sup>1</sup>, ainsi que les données cliniques associées, sont traités de façon codée pour les rendre non identifiables (c'est-à-dire anonymes), avant d'être utilisés pour effectuer de la recherche scientifique.

La législation belge en vigueur prévoit que votre consentement à l'utilisation de ce matériel corporel résiduel et de vos données est présumé avoir été obtenu.

Néanmoins, si vous désirez vous opposer à l'utilisation de ce matériel corporel résiduel et/ou de vos données personnelles et médicales à des fins de recherche scientifique, nous vous invitons à compléter ce formulaire et à le renvoyer au CHU-Tivoli, Direction médicale, sis 34, avenue Max Buset à 7100 La Louvière ou à l'adresse mail : [dossiermedical@chu-tivoli.be](mailto:dossiermedical@chu-tivoli.be)

Le CHU Tivoli s'engage à respecter votre opposition.

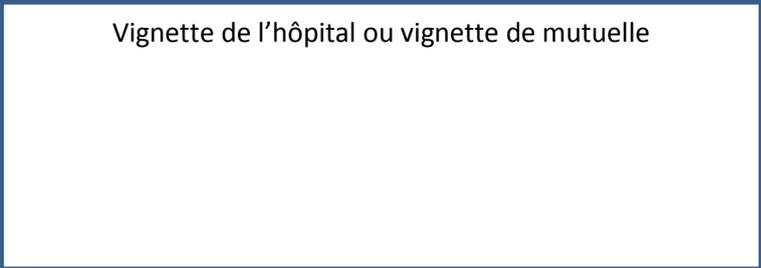
**Données du patient :**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

NISS<sup>2</sup>: .....



Exprime par la présente, mon opposition / l'opposition de la personne que je représente (*biffer la mention inutile*):

Cochez la/les case(s) applicable(s)

- Au traitement de données personnelles et médicales à des fins de recherche scientifique
- Au traitement de matériel corporel humain résiduel à des fins de recherche scientifique

Fait à ....., le .....

Signature du patient

ou de son représentant légal  
(Nom et Prénom en majuscule)  
.....

<sup>1</sup> **Matériel corporel humain** : Tout matériel biologique humain, y compris les tissus et les cellules humains, les gamètes, les embryons, les fœtus, ainsi que les substances qui en sont extraites, et quel qu'en soit leur degré de transformation.

**Matériel corporel humain résiduel** : La partie du matériel corporel prélevée en vue de l'établissement d'un diagnostic ou d'un traitement du donneur qui, après qu'une partie suffisante et pertinente a été conservée pour établir, parfaire ou compléter le diagnostic ou le traitement du donneur sur la base de nouvelles données scientifiques, est redondante par rapport à ces objectifs et qui pourrait dès lors être détruite

<sup>2</sup> **NISS** : N° de registre national